



11023468457

Concours / Examen : ... Attaché ...Session : ... 2024 ...Type : ... Externe ...Spécialité : ... Animation ...Epreuve : ... Note ...

Commune d'Admirville

Jendi 14 novembre 2024

Direction Jeunesse

Note

A l'attention de Mme la Directrice Générale de Service

Objet: enjeux actuels des politiques jeunesse

Références: - loi égalité et citoyenneté du 21 janvier 2017
- Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de Ville 2024-2030.

Ces dernières années, deux épisodes ont mis en lumière une prise en compte difficile des enjeux de la jeunesse : la sortie de la crise du coronavirus a révélé des marqueurs profonds chez les jeunes ainsi privés de socialisation, et les émeutes de 2023 ont mis en avant une colère due à un sentiment de réjection sociale intériorisée.

Les politiques d'action en faveur de la jeunesse, alors, doivent se repenser à l'aune de la prise en compte d'une diversité d'enjeux, parmi lesquels figure notamment la diversité de la jeunesse, considérée souvent, à tort,

1.1.b.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Comme une catégorie unifiée aux problématiques partagées. Or, d'autant plus pour une commune accueillant un QPV, il apparaît nécessaire d'appréhender les politiques jeunesse locale en conscientisant et en intégrant les implications de ces nouveaux enjeux - ou, du moins, de leur nouvelle prise en compte.

Dès lors, comment considérer les enjeux actuels de la jeunesse (ou plutôt des jeunes) ? Sur quels éléments appuyer la mise en œuvre d'une politique jeunesse participative et renouvelée ?

(1) Les enjeux actuels des jeunes sont caractérisés par leur diversité et leur pluralité : multiplicité de la jeunesse (1.1) mais aussi des problèmes auxquels les jeunes font face (1.2). Une politique jeunesse renouvelée s'attachera alors à développer la culture de la participation (2.1), déployée au travers d'outils de coordination et de dispositifs innovants (2.2).

1. Des jeunes, des problèmes : faire face à la diversité des enjeux

1.1. La jeunesse est plurielle

Il convient d'abord de conscientiser un enjeu fondamental : la jeunesse n'est pas une catégorie sociale unifiée partageant des caractéristiques proches, c'est un terme qui recouvre une diversité de situations scolaires, sociales, économiques et culturelles. Les jeunes sont trop souvent assimilés à la catégorie des étudiants, la plus visible mais aussi l'une des plus favorisées ; occultant par là des situations sociales diverses et parfois invisibilisées.

D'un point de vue du statut, par exemple, les jeunes se distinguent par leur autonomie relative : un statut de travailleur en CDI, en couple, correctement logé, se distingue fortement d'un statut de travailleur précaire en CDD, proche du seuil de pauvreté ; comme du statut de chômeur qui concerne pourtant 20 % des 18-25 ans ; ou encore d'étudiant, mais isolé mais recevant un soutien familial ou public plus grand.

Hétérogène, donc, la jeunesse l'est aussi du point de vue de son

...1.6.

engagement : quoique celui-ci soit souvent perçu à tort comme absent des préoccupations des jeunes, l'engagement s'exprime de diverses manières, permettant de créer une seconde typologie de 18-25 ans, selon leur rapport à la propreté, la violence politique, la fidélité à la devise ou leur retrait vis-à-vis des questions sociales.

Divers stéréotypes polluent également l'appréhension des jeunes : le soi-disant désengagement des jeunes face au travail apparaît comme une perception biaisée d'attentes différenciées (notamment, attentes d'autonomie plus grande et quête de sens). Une politique jeunesse devra donc s'attacher à considérer la diversité des situations des jeunes pour ne pas s'adresser qu'à une partie d'entre eux ; ces différences étant, en effet, source ou causes de problèmes multiples.

1.2. Les jeunes font face à des difficultés particulières et distinctes

Selon leurs conditions sociales, les jeunes font en effet face à une diversité de problèmes auxquels l'action publique communale doit chercher à répondre.

Les jeunes, tout d'abord, font face à une précarité accrue due à une injonction paradoxale de trouver l'autonomie, sans les moyens et la confiance... requis pour y accéder sans problème. Ainsi, 50% des personnes en situation de pauvreté ont moins de 30 ans. Issue d'une génération davantage scolarisée, la jeunesse peine pourtant à accéder à l'emploi, dans un contexte où le niveau de scolarisation élevée ne garantit plus les mêmes chances d'accès aux meilleurs emplois. Une fois majeur, un jeune fait face aux devoirs de la majorité civile mais n'a pourtant pas accès à des dispositifs de droit commun comme le RSA ou certaines aides sociales familiales. Il est à noter également qu'un jeune étudiant sur deux ne mange pas à sa faim, et que le taux de chômage des jeunes est trois fois plus élevé que celui du reste de la population.

Ces conditions de précarité peuvent conduire à un sentiment de relégation sociale, source de la colère des émeutiers de 2023 ; le profil type faisant apparaître un âge bas (23 ans) et un tiers des jeunes interpellés étant mineurs. Mais même des jeunes favorisés peuvent être soumis à des conditions de précarité dans leur accès à l'autonomie : 40% des jeunes NEET (ni en étude, ni en emploi, ni demandeur d'emploi) sont issus de milieux favorisés et ne connaissent pas les structures d'insertion.

L'approche genrée des jeunes permet également d'observer des problèmes spécifiques : dans un contexte d'augmentation des violences sexistes et du cyberharcèlement, les jeunes filles semblent moins visibles car moins observées et leur situation laisse toujours apparaître une catégorisation genrée des emplois recherchés ou obtenus. Les femmes représentent également 67% des bénéficiaires.

Enfin, en même temps que la prise en compte de ces divers problèmes, doit être intégré l'état de mal-être des jeunes à la sortie des confinements : 60% de jeunes font état de problèmes de santé mentale.

② de l'aide alimentaire

3.1.6.

Diversité des jeunes, pluralité des problèmes: les politiques de jeunesse doivent se réinventer à l'aune d'une médiane culture de la participation et d'outils de coordination innovants.

2. La mise en place d'une politique participative, innovante et coordonnée

2.1. Développer la culture de la participation

Seule une participation des jeunes peut être à même de favoriser la représentativité des jeunes et de leurs problèmes. Pour cela, il est nécessaire de rechercher cette participation pleine et entière par le développement d'une nouvelle culture de la participation.

En effet, la qualité de la démocratie repose sur la capacité de l'ensemble des citoyens à participer, quelle que soit la forme prise par les engagements. A cet égard, la volonté d'engagement des jeunes, quoique incipiente, ne peut être niée: 45% des jeunes ont ainsi signé une pétition ou défendu une cause sur internet. La culture de la participation inclut un changement de regard sur cet engagement multiforme porté par les jeunes. La participation aux décisions publiques ne nécessite pas une expertise technique: le parcours des jeunes, l'expérience propre le rend légitimes à se prononcer sur les décisions qui les concernent.

Le jeune peut ainsi être acteur de son territoire, si la collectivité veille à lui en donner les moyens et la reconnaissance qu'il est un citoyen à part entière. L'action communale doit donc agir pour former les jeunes à la participation démocratique (animation de réunion, interactions en collectif); elle doit aussi s'assurer de donner les moyens de cette participation à la diversité de jeunes. Par exemple, les jeunes au chômage ne peuvent pas investir pleinement d'engagement bénévole et manquent alors d'occasions de participer aux décisions collectives. Or bien, une collectivité ignorant participer les milieux sportifs risquera de manquer de représentativité des jeunes femmes, celles-ci étant sous-représentées dans ces associations.

Il convient enfin d'intégrer cette culture de la participation aux politiques jeunesse en s'assurant d'un réel impact de l'engagement de jeunes sur les décisions publiques, au risque d'éroder la confiance en n'instituant qu'une participation de façade. Elus et agents gagneraient, pour construire cette politique participative, à s'adresser aux instances nationales et aux avis qu'elle émettent (Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse, et Conseil Economique, Social et Environnemental notamment). Une telle politique se déploie alors dans un cadre structuré par des outils et dispositifs qui peuvent porter la commune.



11023468457

Concours / Examen : AlachéSession : 2024Type : ExterneSpécialité : AnimationEpreuve : Note

2-2. Une politique jeunesse appuyée sur des outils structurants et des actions innovantes.

Avant de se déployer en actions, une politique jeunesse doit se structurer avec un ensemble de parties prenantes. L'occasion du renouvellement des contrats de ville entre l'Etat et les collectivités, accueillant des QPV, un recentrage sur des enjeux propres aux quartiers et non plus harmonisés par pilier : la bonne participation des jeunes à la remonte des besoins est à cet égard importante. Le label « Cités éducatives » peut également apporter des réponses structurantes pour faire face aux difficultés cumulées dans les QPV, en intensifiant la prise en charge éducative des enfants et des jeunes de la naissance jusqu'à l'insertion dans l'emploi, la collectivité étant alors chargée de coordonner une « grande alliance » des acteurs éducatifs, fédérés pour la réussite des jeunes. Pour autant, l'action ne doit pas se limiter aux QPV pour pouvoir faire face aux enjeux de diversité précédemment détaillés : en effet, seuls 13% des jeunes NEET sont issus de QPV.

La structuration de la politique jeunesse doit donc s'inscrire à des dimensions de politiques publiques variées, dans un service jeunesse comme celui de Belleville qui allie les loisirs éducatifs, sportifs et culturels avec des enjeux de logement, santé, mobilité, engagement et autonomie. Des outils comme les Conventions Territoriale Globales peuvent permettre de définir une approche par les « changements souhaités », dont vont découler les actions et la coordination des parties prenantes pour leur bonne mise en œuvre.

Enfin, il appartient à la collectivité de porter des actions innovantes pour permettre la participation des jeunes : si les équipements jouent pour cela un rôle majeur, c'est avant tout la mise en place de dispositifs favorisant la rencontre, l'accompagnement, la prise de parole des jeunes. Forum, Conseils des Jeunes Citoyens, ateliers nomades peuvent permettre l'intégration des jeunes dans leur diversité, cette intégration pouvant aller jusqu'à

...5.1.6.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

L'accueil de jeunes en services éducatifs pour leur permettre de déployer leur engagement. Dans toutes ses démarches, la collectivité devra s'assurer de la bonne compréhension des jeunes de l'offre qui leur est proposée : en investissant l'outil de la boussole municipale, la commune permettra une clarification de son action au bénéfice des jeunes qui peuvent se retrouver perdus face à une offre aussi diverse et plurielle que les problématiques auxquels ils font face.

